

PROGRAMME DE FORMATION BOÎTE À OUTILS

Exercer son mandat au CSE (représentation salariale)

Maîtriser les modalités de mise en place et de fonctionnement du CSE et les droits liés à son mandat pour nourrir un dialogue social efficace et serein

Description courte

Lorsqu'une structure employeuse grandit et que son équipe atteint un certain effectif, il devient obligatoire d'organiser des élections professionnelles pour mettre en place le CSE (Comité social et économique). Une fois élues, les personnes représentant les personnes salariées doivent être reçues régulièrement et leurs attributions légales respectées.

La maîtrise de ces obligations favorise l'émergence et le fonctionnement d'un dialogue social fertile et l'amélioration des conditions de travail et de la vie d'équipe. Destinée aux personnes élues au CSE et/ou mandatées par un syndicat au sein de leur structure, cette formation, mêlant des apports théoriques et une réflexion sur les enjeux spécifiques auxquels sont confrontées les structures de la transition écologique, sociale et solidaire, permet d'y parvenir. Le travail de groupe encourage une réflexion sur sa posture au sein de la délégation du personnel au CSE.

Durée de la formation

1 jour (soit 7 heures)

Objectifs de la formation

- Maîtriser les modalités de mise en place et de fonctionnement du CSE
- Connaître les prérogatives et domaines de compétences de la représentation du personnel
- Savoir comment conclure un accord collectif
- Affiner et renforcer sa posture en tant que personne élue ou mandatée

Publics et prérequis

Personne élue ou candidate au CSE et/ou représentante d'un syndicat

***Personnes en situation de handicap**

Nous nous engageons à rendre nos formations accessibles à toutes et tous, et à trouver la meilleure solution afin que chacun puisse en bénéficier. Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez écrire à notre référente, Blandine (blandine.brunaz@instituttransitions.org) afin que nous échangions sur votre situation ainsi

que sur les modalités pour suivre la formation dans les meilleures conditions. Vous serez accompagné tout au long de votre parcours de formation.

Déroulé des séquences

Séquence 1 : Identifier les différentes formes de représentation du personnel

Durée : 1h

Cette première séquence propose un bref historique de la représentation du personnel, qui a la spécificité de reposer en France sur une dualité entre une représentation élue (le CSE) et une représentation désignée (les délégués syndicaux). Elle permet de discerner les différents mandats qui peuvent être détenus par des personnes salariées et les liens entre eux.

Séquence 2 : Mettre en place et faire fonctionner le CSE

Durée : 2h30

Cette deuxième séquence s'ouvre sur une présentation des modalités d'organisation des élections professionnelles, afin de permettre une mise en place ou un renouvellement sécurisé du CSE. Dans un second temps, le fonctionnement quotidien du CSE et ses modalités d'animation, en coopération avec les personnes élues, est étudié. La matinée se conclut par une réflexion sur la coexistence du CSE et des autres organes de gouvernance de chaque structure.

Séquence 3 : Dialoguer avec la représentation du personnel

Durée : 3h30

La présence d'une représentation du personnel au sein d'une structure permet de répondre à plusieurs défis, qu'il s'agisse d'améliorer les conditions de travail, de prévenir ou de régler des situations conflictuelles, ou encore de mettre en place une organisation particulière du travail. Au cours de cette troisième séquence, toutes ces possibilités sont envisagées. Un focus particulier est fait sur la négociation collective : la méthodologie de conclusion et révision des accords collectifs sont présentées en détail, afin de garantir un dialogue social efficace.

La formatrice

Alice ROURE

En tant qu'avocate, Alice a pratiqué le droit du travail auprès de salariés et d'employeurs dans différentes situations : médiation, conseil et contentieux. Avec les éditions Liaisons Sociales, elle présente, actualise et vulgarise la matière pour des lecteurs qui utilisent le droit au quotidien. Elle a également donné des formations en droit social, notamment

auprès de syndicalistes et représentants du personnel, et anime notre formation Maîtriser les fondamentaux du droit du travail.

Modalités de participation

Lieu de la formation : En présentiel à l'Institut Transitions, 210 avenue Jean Jaurès 69007 Lyon - Entrée 3 rue Michel Félizat.

Nombre maximum de participants : 12 personnes

Coût de la formation : 455€ avec possibilité d'une prise en charge par un OPCO.

Des questions sur la prise en charge par votre OPCO ? N'hésitez pas à contacter Blandine, notre coordinatrice administrative et financière : blandine.brunaz@instituttransitions.org

Modalités pédagogiques

Cette formation est **expositive**, avec un apport de contenu par la formatrice, discuté par les participants, et **active**, avec des temps de travail où chacun est en posture de proposer des contenus et d'échanger sur les contenus des autres, avec des retours de la formatrice.

Modalités d'évaluation et d'accompagnement

L'évolution des participants sera évaluée par des échanges avec les pairs (présentation en collectif) et par des échanges avec la formatrice sur exercices proposés.

Un questionnaire d'auto-évaluation des acquis sera transmis à la fin de la formation et pourra être accompagné des retours par le formateur

Cette évaluation ne consiste pas à noter, elle a vocation à apporter des retours critiques pour aider les participants à identifier leur niveau d'avancement et leurs perspectives de progression : encouragement à approfondir, mise en lumière des éléments fertiles et pertinents, mise en garde contre des risques ou des erreurs, proposition d'alternatives ou conseils pour progresser...